

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 15 novembre 2013 portant inscription sur la liste d'aptitude (délégué au permis de conduire et à la sécurité routière du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre de l'année 2013)

NOR: DEVK1328289A

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires; Vu le décret n° 97-1017 du 30 octobre 1997 modifié relatif au statut particulier du corps des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière;

Vu le décret n° 2005-1090 du 1^{er} septembre 2005 modifié relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'État, notamment son article 1^{er};

Vu l'arrêté du 15 février 2000 modifié portant création d'une commission administrative paritaire; Vu l'arrêté du 21 décembre 2007 modifié fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables à compter de l'année 2008;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière en sa séance du 14 novembre 2013,

Arrête:

Article 1er

Les agents dont les noms suivent sont, conformément aux dispositions du décret du 30 octobre 1997 susvisé, inscrits sur la liste d'aptitude pour le grade de délégué au permis de conduire et à la sécurité routière au titre de l'année 2013 :

Liste principale

- 1 TORREGROSSA (Philippe).
- 2 CRESTEY (Philippe).
- 3 DAVID (Éric).

Liste complémentaire

- 1 JOUBERT (Louis).
- 2 CHARTIER (Dominique).
- 3 BRASSELET (Laurent).
- 4 GAUTHIER (HASS) (Mireille).
- 5 DEBAUX (Michel).

Article 2

L'arrêté du 15 janvier 2013 portant inscription sur la liste d'aptitude de délégué au permis de conduire et à la sécurité routière du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre de l'année 2013 est abrogé.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Article 3

Le directeur des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 15 novembre 2013.

Pour le ministre et par délégation : Pour le directeur des ressources humaines : Le sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires,

Н. Ѕснмітт